



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

20<sup>e</sup> séance du mardi 25 mai 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Préavis N° 2021/06 de la Municipalité du 28 janvier 2021;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

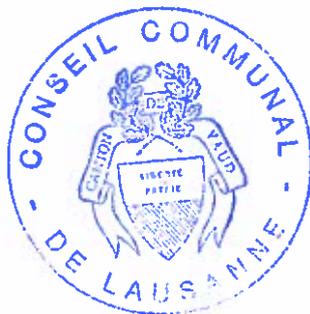
*décide :*

1. d'allouer un crédit du patrimoine administratif de CHF 15'300'000.-, y compris coût de main-d'oeuvre interne et intérêts intercalaires, pour financer le bouclage du réseau de chauffage à distance entre les zones de Boissonnet et du Biopôle et étendre le réseau aux quartiers des Croisettes et de la Croix-Blanche sur la commune d'Epalinges ;
2. de porter en amortissement de ce crédit les montants prélevés sur fonds de de réserve et de renouvellement du chauffage à distance et la subvention cantonale ;
3. d'autoriser la Municipalité à calculer et enregistrer en fonction des dépenses réelles les charges d'intérêts et d'amortissements relatives à ce crédit sur les rubriques 322, respectivement 331 des services concernés des Services industriels ;
4. de se prononcer en faveur de la participation de la Ville au capital de la société qui sera créée par la Commune d'Epalinges et Romande Energie S.A. pour la réalisation d'une installation de cogénération par gazéification du bois dont l'énergie thermique sera injectée dans le réseau de chauffage à distance des SIL, sous réserve des éléments qui lui seront présentés le moment venu dans un préavis spécifique sollicitant le crédit d'investissement du patrimoine financier idoine.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne

le mardi vingt-cinq mai deux mille vingt et un.

La présidente :



Le secrétaire :